



Réussir ses CMDCM



Collège des **Médecines Douces** du Québec
Études internationales à distance

Sommaire

Sommaire	3
Bienvenue au CMDQ	5
Faites connaissance avec l'équipe	6
Présentation du programme	6
La santé et les praticiens de la santé	7
Le rôle de la conscience	8
La place du Praticien de la santé dans la médecine d'aujourd'hui.....	8
Déroulement du programme.....	13
Diplôme de Praticien de la Santé.....	13
Spécialité.....	14
La Nutrition holistique (NH400).....	15
La formation post-graduée	16
Votre calendrier d'étude	16
Par où commencer ?	17
Avant de débiter l'étude.....	17
Votre confirmation d'admission	17
Retourner la formule de validation	17
Prévoir les paiements.....	17
Obtenir les premiers cours	17
Accuser réception des cours.....	18
Modifier ou confirmer des dates d'échéances.....	18
Commander le cours de mise à niveau.....	19
Fournitures	19
Autres supports aux étudiants.....	19
Consultez votre dossier.....	19
Début de l'étude	19
La mise à niveau	20
Évaluations	20
Les examens.....	20
Reprise d'un examen	20
Les travaux de fin de session.....	20
Diplômes et Attestations	21
Le centre étudiant	21
Forum.....	21
Les ateliers & séminaires	21
Les consultations	21
Les associations professionnelles.....	21
Grille de réponse du cours	23

Bienvenue au CMDQ

En vous inscrivant au Collège, vous avez pris la bonne décision. Le CMDQ existe depuis 1988, possède une longue expérience qu'il met au service de ses étudiants. En prenant connaissance des informations contenues dans ce cahier, vous connaîtrez mieux le fonctionnement du CMDQ, le premier pas vers la réussite.

Au niveau administratif, le CMDQ vous permet de débiter les cours dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles. Dans l'intérêt de respecter les objectifs personnels de chaque étudiant, nous avons divisé le programme par étapes progressives, si bien que chaque étudiant peut choisir l'étape où il veut se rendre et obtenir le diplôme correspondant à ses études. Aussi, nous soutenons l'étudiant qui change d'orientation et désire arrêter ses cours, sans pour autant être pénalisé : Au CMDQ, vous pouvez annuler à chaque étape, tout en obtenant le diplôme correspondant à l'étape complétée. Afin, de garder une qualité administrative et d'éviter des frais inutiles, nous vous demandons de vous conformer à l'ensemble des conditions générales et financières du CMDQ.

Au niveau des contenus de cours, le CMDQ a le souci constant d'offrir des contenus les plus complets, en ne gardant que l'essentiel, dans un langage clair. Grâce à nos professionnels dans chacune des disciplines enseignées, nous sommes en mesure de trier l'information et de vous offrir la « substantifique moelle », ce qui reste d'important lorsqu'on a épluché la quantité incroyable d'informations de toutes sortes qui naissent tous les jours dans les domaines aussi variés que nombreux : environnement, hygiène vitale, nutrition, soins, etc.

Pour le CMDQ, le souci principal demeure la cohérence des objectifs de formation et, à ce niveau, la question se pose en permanence : comment permettre à l'étudiant de faire la synthèse des cours, trouver les liens qui unissent les différentes matières, mémoriser l'ensemble pour le rendre accessible lors de la mise en situation ? Lors d'une consultation, le praticien en médecine alternative tient peu ou pas compte du symptôme mais surtout de l'individu qui le consulte (l'accent est mis sur le sujet plutôt que sur sa maladie). Dans l'ordre de priorité, le praticien de la santé doit réviser les comportements et les habitudes du sujet (hygiène de vie, environnement, nutrition, activités etc.), avant d'appliquer des techniques de soins. De la même façon, et pour garder une cohérence dans l'enseignement de toutes les matières, non seulement nous avons conservé les mêmes priorités dans l'ordre d'étude des étapes et des cours mais nous avons aussi

constitué des examens et des questionnaires-client qui permettent de mémoriser l'essentiel. En ce qui concerne les méthodes de soins, à appliquer lorsque les règles d'éducation à la santé ne sont plus suffisantes, nous avons opté pour les trois principales médecines qui ont fait leurs preuves, soit la naturopathie, la nutrition, l'énergétique chinoise et l'homéopathie. De ces méthodes, découlent toutes les autres thérapies que vous pourrez davantage explorer, une fois les bases acquises.

En résumé, vous êtes bienvenu (e) au Collège car grâce à votre motivation, votre différence, votre participation, nous pouvons sans cesse progresser et apporter un plus à la qualité de vie de nos semblables.



Faites connaissance avec l'équipe

- **Marielle Guimond**, secrétaire administrative.
- **Dr Christine Angelard**, MD., acupunctrice, homéopathe.
Diplômée universitaire en Europe, Christine travaille au Collège comme rédactrice, enseignante et consultante.
- **Amy Butcher**, rédactrice et raductrice.
- **Michel Guy**, tuteur pour les étudiants anglophones. Ingénieur en électronique, titulaire d'une maîtrise en génie mécanique, Michel est également diplômé du CMDQ où il exerce en tant que radiesthésiste et intervenant en soins énergétiques.
- **Valérie Avid**, tutrice au CMDQ. Diplômée de la Sorbonne en Etudes Internationales, elle est aussi diplômée du CMDQ où elle consulte en homéopathie.
- **Francine Dallaire**, enseignante
Naturopathe diplômée, elle reçoit ses clients en pratique privée depuis 1992. Sa clientèle se retrouve principalement chez les femmes de 30 à 60 ans. Elle aborde l'expérience humaine comme un tout et s'intéresse à l'impact des émotions sur la santé et principalement sur les systèmes glandulaires et immunitaires. Francine est l'auteur de deux livres sur « l'ennéagramme ».
- **David Bentata**, directeur
Fondateur du CMDQ en 1988, il est diplômé de l'Institut Canadien d'acupuncture (1979), diplômé en gérontologie de l'UDM (1984), diplômé en homéopathie; il a obtenu un doctorat en médecine chinoise du California Acupuncture College (1986), une certification du Collège des médecins du Québec (1987). Il est en pratique privée depuis 1979.

Plusieurs autres professionnels, associations, laboratoires ou regroupements que nous ne pouvons tous nommer ici participent à l'enseignement et à la rédaction des manuels de cours du CMDQ.

Présentation du programme

Depuis plusieurs années, il semble que la médecine conventionnelle ne réponde plus aux besoins et aux désirs de la population. Le développement des pratiques alternatives en est la preuve incontestable. Plusieurs causes ont pour effet que l'individu paie aujourd'hui le lourd tribut d'une vie trépidante basée sur la consommation, le stress, la pollution, l'intoxication, les poisons, etc. On constate en effet une recrudescence des maladies allergiques dues à des facteurs environnementaux – l'asthme, pour ne citer que lui, fait désormais des ravages chez les enfants.

Nous assistons également à une résistance du corps aux antibiotiques. Le système, privé de ses défenses naturelles, ne réagit plus aux apports médicamenteux et, au cours des dix dernières années, plusieurs maladies « nouvelles » sont ainsi apparues. Si la médecine n'offre pas toutes les réponses à ces déséquilibres, du moins le sujet dispose-t-il d'un éventail de techniques thérapeutiques complémentaires pour soulager, voire guérir, son mal.

Les pratiques alternatives qui se développent séduisent par leur simplicité, leur efficacité, leur philosophie. Leur point commun : une approche globale qui correspond tout à fait à l'air du temps: le malade, aujourd'hui, ne confie plus sa santé à un médecin comme il confie sa voiture à un garagiste. Il souhaite maintenant se prendre en charge, reconnaître son individualité et participer ainsi activement à son traitement ou à la prévention de sa santé.

De plus en plus, les praticiens de la santé, les spécialistes du domaine alternatif, les chercheurs, produisent des articles et des résultats cliniques qui font l'objet d'études contrôlées. Nous croyons que ces efforts vont aboutir à deux résultats significatifs :

- D'une part, l'évolution des professions de la naturopathie et de la naturothérapie pour le plus grand bien des populations ;
- D'autre part, une meilleure compréhension de ces thérapies par le public qui se sent souvent désemparé face à un amalgame de pratiques parfois peu rassurantes.

La santé et les praticiens de la santé

Hormis un accident – dont pourraient découler diverses douleurs – tout dysfonctionnement se prépare longtemps dans nos différents corps « invisibles » avant de se manifester « visiblement ». Ce sont eux qu'il faut soigner, car ils sont la source du mal comme de sa disparition ou de son atténuation. Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité, dont l'éthique est à l'origine du serment que prêtent depuis tous ses confrères, a dit : « toutes nos maladies sont la conséquence de nos habitudes de vie. » Ainsi, chaque élément constituant le quotidien d'un être humain est enchaîné à l'autre : l'alimentation, l'exercice physique, mais aussi l'habitat, le travail, la gestion des émotions, le processus de pensée, les croyances et pratiques spirituelles...

On a pu découvrir que le cerveau donnait naissance, selon le besoin, à des substances chimiques destinées à combattre tel ou tel mal. Autrement dit, lorsque le corps physique se bat – et souvent s'épuise – pour contrer un dysfonctionnement, le cerveau pallie ses insuffisances en sécrétant ces substances.

Hormis le corps physique – l'enveloppe –, l'être humain est constitué d'un corps émotionnel – le « cur » ou corps astral –, d'un corps mental – intellect et capacité intuitive – et d'un corps spirituel – l'âme, le guide intérieur, le moi supérieur.

La santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais plutôt un état d'équilibre entre nos quatre corps.

Si l'on considère la maladie comme une incapacité de l'organisme à s'adapter à une situation qui le dépasse, l'attitude du thérapeute et du malade dépendra du sens que l'on donne à cette « démission des défenses naturelles ». Pour la Naturopathie, si les défenses de l'organisme ne fonctionnent plus, c'est qu'elles ont été amoindries par le non-respect des règles de vie qui sont censées les entretenir (alimentation saine, hygiène vitale, etc.) Ce concept ne constitue en aucun cas un rejet de la médecine traditionnelle, mais permet au patient d'apprendre un principe fondamental : la santé est une notion globale; il faut l'envisager à ce niveau et se soigner en conséquence.

Par sa volonté, son comportement, son hygiène de vie, son état d'esprit, on contribue largement au bon fonctionnement de son outil corporel. Comme l'a dit le Docteur Schweitzer : « le vrai médecin est le médecin intérieur ». La plupart des médecins passent à côté de ce concept qui pourtant fonctionne si bien. À nous de piloter au mieux de nos possibilités non pas notre corps, mais nos corps physique, émotionnel, mental et spirituel.

Tout déséquilibre va altérer le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces corps : un déséquilibre alimentaire, par exemple, indique une pollution du corps physique ; cette altération interviendra au niveau du corps émotionnel en raison d'émotions ou de pulsions refoulées, non exprimées ou non résolues ; de même pour le corps mental qui souffrira d'images et de pensées négatives ; de même enfin pour le corps spirituel qui se désolidariserait des forces suprêmes de l'Univers, ou de Dieu. Pour chacun de ces quatre corps, on fait appel à une thérapie adaptée : la médecine conventionnelle pour le premier; la psychiatrie et ses dérivés pour le mental et l'émotionnel ; enfin, la religion, les sciences occultes ou le recours à un gourou ou maître spirituel pour soigner ou aider le corps spirituel.

Nos différents corps se défendent naturellement face à ces « attaques » négatives. Le corps physique le fait par le biais de ses défenses immunitaires, le corps émotionnel et le corps mental en font autant en utilisant des techniques de concentration psychique (yoga, sophrologie...) susceptibles d'éliminer leurs « toxines mentales ». Le corps spirituel s'en remet pour sa part à son « médecin intérieur ».

Enfin, la conscience de chacun de nos corps peut se trouver neutralisée respectivement par des drogues, des peurs ou phobies non maîtrisées, des croyances, et, dans le cas du corps spirituel par une occlusion, soit une fermeture totale de l'esprit à l'égard du reste de l'Univers.

Le rôle de la conscience

Schématiquement, la conscience est la perception effective que nous avons de ce qui se passe en nous. Or, par manque de réflexion ou d'attention portée à notre être interne, une grande partie de cette conscience demeure inexplorée. C'est cela qu'il faut changer ; on ne peut se défendre qu'au moyen d'armes que l'on maîtrise. Le corps émotionnel abrite les sentiments et les émotions. On peut choisir de les ignorer, ou de les repousser (comme quand on se refuse à pleurer, par exemple), mais un jour, tôt ou tard, cette attitude se paie.

Le corps mental renferme les valeurs que nous défendons, acquises ou innées. Certaines de ces « règles », si nous les suivons sans vraiment réfléchir mais simplement parce qu'on nous les a enseignées ou qu'elles nous sont imposées, peuvent conduire à des impasses et nous empêcher de nous libérer. Ainsi sommes-nous souvent victimes des nombreux interdits inculqués durant l'enfance (le fait de ne pas montrer ses émotions, de prendre sur soi, le sempiternel « il ne faut pas pleurer si on est un homme », etc.), lesquels ont parfois gravement pollué notre être et resurgissent à l'âge adulte sous forme de troubles psychologiques plus ou moins graves. Et chaque fois que, par habitude, on s'interdit d'exprimer ses émotions – cela vaut pour les sentiments de tout ordre –, on alourdit le poids de nos frustrations et on abîme davantage notre outil corporel. Le quatrième état, le corps spirituel, se développe au fil du temps par la réflexion, la méditation, l'élévation graduelle du « moi », la quête intérieure. Ne pas oublier, sur ce chemin, d'accorder à l'intuition toute l'importance qu'elle mérite.

La place du Praticien de la santé dans la médecine d'aujourd'hui

Le Praticien de la santé se propose donc d'enseigner les règles de vie, en responsabilisant le sujet qui est en partie responsable des déficiences de son organisme. Seule la nature sera capable de redresser la situation, à condition qu'on lui en donne les moyens. Cela implique la prise de conscience de notre responsabilité individuelle et collective, l'étude des lois biologiques auxquelles nous sommes soumis. En un mot, de se prendre en charge soi-même. Le « malade acteur » est le premier artisan de sa guérison ou de son maintien en bonne santé.

Dans ce sens, la Naturopathie est la médecine préventive par excellence. Disons tout de suite qu'il n'est pas question de vouloir prouver la supériorité d'un

système par rapport à un autre, mais bien plus de démontrer les différences de points de vue, pour permettre à chacun de choisir en ayant un maximum d'informations.

Pour la médecine classique, il s'agit en quelque sorte d'une « déficience de la nature » que les ressources de la science doivent permettre de corriger. Ici, le malade n'est pas responsable, ou très peu. Il subit les imperfections de son organisme. Il en est victime. Seule la science pourra remettre en ordre, grâce à un médicament ou une intervention, la fonction défailante en se substituant à elle. Le « malade spectateur » est soumis à l'autorité médicale.

Et en ce qui concerne la consultation :

- « Poser un diagnostic », c'est-à-dire déterminer le plus exactement possible la maladie qui atteint son patient ;
- Proposer un traitement destiné à combattre cette maladie ;

C'est le schéma classique « consultation – prescription ».

Pour le Praticien de la santé, il s'agira :

- De faire un bilan de santé, c'est-à-dire, évaluer l'état dans lequel se trouvent les défenses naturelles. En d'autres termes, apprécier la qualité du terrain et l'état des différents organes ;
- Expliquer au consultant les résultats de cet examen. C'est le premier niveau du travail d'éducation, qui permettra au patient une meilleure connaissance de sa propre « personnalité réactionnelle » ;
- Proposer l'enseignement de base de la Naturopathie en soulignant l'adaptation individuelle en fonction des problèmes constatés ;
- Indiquer éventuellement un "traitement de terrain" destiné à aider et à accélérer la remise en ordre des fonctions naturelles.

Nous pouvons l'exprimer ainsi : « Consultation – Éducation – Réforme »

Dans le premier cas, la consultation (en y incluant les éventuels examens de laboratoire, de radiologie, etc.) est suffisante en soi. Le malade n'a plus qu'à suivre le traitement indiqué.

Dans le deuxième cas, la consultation n'est que le point de départ d'un travail d'éducation que le patient

devra suivre à travers les différentes activités qui lui sont proposées. Ce point est essentiel.

Après une consultation d'hygiène vitale, le résultat « durable » sera assuré :

- Par la prise en charge de l'éducation en vue d'une réforme des habitudes de vie qui, seule, pourra modifier les causes véritables des perturbations organiques.
- La prise de conscience que les "traitements naturels" proposés devront être considérés comme une aide, permettant d'accélérer la remise en ordre de l'organisme obtenue par la réforme.

La Naturopathie, on le voit, ne consiste pas à "prescrire des remèdes naturels".

Certes, il est important qu'un traitement ne soit pas toxique et ne fasse pas courir au patient plus de risques que sa maladie ! Mais il y a un autre danger, c'est la signification même que l'on donne au « remède », qu'il soit synthétique ou

naturel. Dans le schéma déjà évoqué, consultation – prescription, le malade dépend entièrement du médecin, dont le savoir devient synonyme de pouvoir ! Cette dépendance vis-à-vis du pouvoir médical maintient le patient dans une position d'assisté et peut entretenir chez lui des sentiments négatifs de peur et d'angoisse. Or, les travaux modernes de psychologie ont démontré combien cette attitude mentale favorise la maladie. Aussi, lorsque la Naturopathie réussit là où la médecine a échoué (généralement dans les états chroniques et les troubles fonctionnels), il ne faut pas conclure que le Praticien de la santé est plus fort que le médecin. C'est en fait le patient qui est devenu plus fort que la maladie. On peut ainsi dire qu'il s'est « affranchi » de sa maladie, le Praticien de la santé ayant joué le rôle de guide. L'idée n'est d'ailleurs pas nouvelle, puisque Hippocrate déjà écrivait : « C'est d'abord en lui-même que le malade trouve sa première thérapeutique, la plus sage, la plus fidèle, la plus efficace, puisque c'est la thérapeutique qui naît en lui ».



Déroulement du programme

Quelque soit la formation prévue, naturopathie, bioénergétique, homéopathie, l'étudiant doit suivre un tronc commun, soit les trois étapes (#611, #711, #811) qui mènent au diplôme de Praticien de la santé.

Diplôme de Praticien de la Santé

Étapes	Cours inclus (dans l'ordre d'étude)	Titres / Diplômes	Crédits
Étape 1 Code 611	151 – Histoire et fondements	Conseiller de la santé	3
	122 – Hygiène vitale		3
	131 – Les piliers de la santé		3
	142 – Les fondements nutritionnels		6
	214 – Médicaments, examens, urgences		3
Étape 2 Code 711	225 – Ondes électromagnétiques	Éducateur de la santé	3
	231 – Éducation à la santé		6
	244 – Vitamines et minéraux		6
	343 – Métabolisme et nutrition		6
Étape 3 Code 811	351 – La cure régénératrice	Technicien de la santé	6
	352 – Approches corporelles		6
	445 – Approches orthomoléculaires		6
Étape 4 Travail final	CS820 – Études de cas cliniques	Praticien de la santé	6
			63

Le prérequis (étape « 0 ») : Ce cours ne fait pas partie du programme et, si vous n'avez pas obtenu d'exemption, vous devrez le suivre en parallèle durant les deux premières étapes de la formation, pour l'obtention du diplôme d'Éducateur de la santé.

Étape 0 Pré requis	Matières Fondamentales Cours d'anatomie et physiopathologie	Mise à niveau	18
-------------------------------------	--	---------------	----

Spécialité

Une fois le diplôme de Praticien de la santé obtenu, vous pouvez opter pour l'une, deux ou trois des options suivantes, en renvoyant une formule de réinscription simplifiée au CMDQ :

Option	Cours inclus (dans l'ordre d'étude)	Titres / Diplômes	Crédits
911	353 – Phyto-énergétique	Naturopathe	6
	354 – L'oligothérapie		6
	356 – Sémiologie de terrain		6
	358 – L'aromathérapie		6
	921 – Études de cas cliniques		6
Total de crédits			30
912	461 – L'énergie humaine, un microcosme	Bio-énergéticien	6
	462 – La régulation énergétique		6
	463 – La thérapie énergétique		6
	464 – Le symbolisme du corps humain		6
	922 – Études de cas cliniques		6
Total de crédits			30
913	470 – Biothérapies et homéopathie	Homéopathe	6
	471 – L'homéopathie, l'art de guérir		6
	472 – Les affections chroniques		6
	473 – Le terrain homéopathique		6
	923 – Études de cas cliniques		6
Total de crédits			30

Un autre choix de programme...

La Nutrition holistique (NH400)

Le Nutritionniste Holistique possède une formation générale au niveau éducatif, préventif et curatif. Ses connaissances en hygiène vitale, éducation à la santé et en nutrition lui confèrent la compétence pour effectuer une prise en charge efficace en matière de nutrition holistique. Il est en mesure d'effectuer un bilan nutritif complet et appliquer les régimes diététiques appropriés.

Option	Cours inclus (dans l'ordre d'étude)	Titres / Diplômes	Crédits
NH400	122 – Hygiène vitale	Nutritionniste holistique	3
	142 – Les fondements nutritionnels		6
	231 – Éducation à la santé		6
	244 – Vitamines et Minéraux		6
	343 – Métabolisme et Nutrition		6
	445 – Approches orthomoléculaires		6
	924 – Études de cas cliniques		3
Total de crédits			36

Note :

Les cours ont une valeur de 3 ou 6 crédits (45 ou 90 heures). Cette valeur a été attribuée selon des statistiques générales et ne représente pas une valeur absolue. Ne soyez pas surpris(e) de constater que certains cours vous demanderont moins d'heures d'études que prévu (par exemple les #122 ou 151). D'autres sont plus longs et demandent davantage de temps. Le principe demeure le suivant : prenez le temps nécessaire pour bien assimiler la matière, peu importe le temps qu'il vous faut; aussi, veillez à conserver une régularité, une discipline, dans votre horaire d'étude.



La formation post-graduée

Une fois vos études complétées, le CMDQ offre un doctorat de premier niveau. Ce programme permet au finissant de démontrer son « savoir faire ». Il est préférable d'attendre la fin de vos cours pour vous renseigner sur ce choix d'inscription.

Modules	Cours inclus (dans l'ordre d'étude)	Titres / Diplômes	Crédits
	555 – Relation client-thérapeute		6
1011	565 – Développement d'une pratique prof.	Doctorat de premier niveau	3
1012	575 – Étude des cas cliniques		9
1013	595 – Mémoire / Thèse		12
Total de crédits			30

** En option et en formation professionnelle seulement :

1011 : Doctorat de premier niveau en Naturopathie

1013 : Doctorat de premier niveau en Médecine Orientale

1013 : Doctorat de premier niveau en Homéopathie

Note: La délivrance du diplôme requiert une année de pratique en plus des cours ci-dessus. L'étudiant devra présenter un justificatif jugé acceptable par le tuteur.

Votre calendrier d'étude

L'expérience du CMDQ, en matière pédagogique, démontre que les étudiants qui réussissent sont ceux qui adoptent une certaine discipline dans leur horaire d'étude hebdomadaire et qui arrivent à conserver cette régularité tout au long de la formation. Choisissez, par exemple, trois soirées par semaine, toujours les mêmes, et décidez de leur consacrer deux à trois heures pour l'étude. Vous pourrez réajuster cet horaire par la suite, lorsque vous aurez acquis une certaine expérience avec les manuels de cours.

Si cela peut paraître, à priori, trop routinier, sachez que cette routine sera brisée puisque vous allez changer de sujet assez rapidement : par exemple, pour un cours de 3 crédits avec une moyenne d'étude de 7 à 8 heures par semaine, vous aurez complété le manuel en 6 semaines seulement. Le passage au cours suivant brise la routine et aussi occasionne une "remotivation" en évitant de rester trop longtemps sur un même sujet d'étude. N'oubliez pas que le corps et l'esprit ont besoin d'un rythme régulier pour mieux fonctionner et que votre réussite en dépend.

Notons également que les échecs observés dans la plupart des écoles, la nôtre y compris, ainsi que les universités, concernent en grande majorité les « décrochages » (annulations d'inscription) qui arrivent au bout d'un an. La plupart du temps, cela arrive lorsqu'on suspend « provisoirement » ses études. Même si vous avez un horaire temporairement chargé, il est préférable de toujours conserver un minimum d'heures d'étude par semaine, car la reprise est quasiment impossible lorsqu'on suspend ses études un certain temps.

Au CMDQ, le pourcentage d'abandon de cours a été réduit à son minimum depuis la restructuration des manuels de cours et la création d'étapes progressives à l'intérieur d'un programme.

Par où commencer ?

Avant de débiter l'étude

Votre confirmation d'admission

Si votre admission est autorisée, vous devriez recevoir une confirmation d'admission et une formule de validation, dans les 15 jours suivant votre demande.

Retourner la formule de validation

La formule de validation indique les cours prévus, le montant des frais de scolarité, les modalités de paiement et un espace disponible à votre usage. En cas d'erreur, vous pouvez corriger ou modifier les informations sur les lignes prévues à cet effet.

Vous devez signer et retourner la formule de validation au CMDQ, dans les meilleurs délais, prévoir les modes de paiement (voir plus bas), et nous faire parvenir les pièces manquantes.

Notes :

Si le Collège ne reçoit pas la formule de validation dans les 15 jours suivants, il considère que toutes les conditions sont acceptées et si, par la suite, vous demandez une ou des modifications, il y aura possiblement des frais administratifs supplémentaires.

Le CMDQ recommande de conserver une photocopie des documents envoyés.

Prévoir les paiements

En général, les frais de scolarité se divisent en un premier acompte et des versements mensuels ou trimestriels sur une durée ne dépassant pas le temps prévu de la formation. Lorsque les paiements mensuels ou trimestriels sont « automatisés », il n'y a pas de frais supplémentaires. Lorsque le paiement global est envoyé avec la formule de validation, il y a une réduction.

Le premier acompte (ou paiement global) doit être envoyé au CMDQ avec la demande d'admission ou, au plus tard, avec la formule de validation.

Les versements mensuels ou trimestriels doivent débiter le deuxième mois suivant le début des cours. La date du premier versement est indiquée sur la formule de validation.

Notes :

Malgré l'envoi de votre confirmation d'admission, le Collège doit recevoir les pièces ou informations manquantes pour que votre dossier soit activé.

- Documents demandés, selon le cas (pour exemption, curriculum vitae, etc.) ;
- Confirmation des modes de paiement différés ;
- Spécimen de chèque, ou chèques postdatés, ou copie de l'ordre de virements permanents (Europe et USA) par votre banque ou carte de crédit (site Web du Collège).

En dehors du courrier postal, le CMDQ accepte les documents informatiques « attachés » envoyés par voie électronique.

Obtenir les premiers cours

Une fois votre dossier complété, vous pouvez obtenir les premiers cours. Sur votre demande d'admission, vous avez opté pour un des deux choix : la poste ou Internet. Chaque méthode comporte des avantages et inconvénients (voir notes plus bas).

- Par envoi postal

En principe, si votre dossier est complet et la formule de validation reçue, le CMDQ procède à la commande des cours. Les documents sont adressés directement à votre adresse postale indiquée sur la demande d'admission. Dans le cas des envois hors du Canada, le CMDQ devra ajouter à votre compte les frais d'envois postaux.

- Par envoi Internet

Vous devez envoyer un message au CMDQ, indiquant que vous êtes prêt(e) à débiter et en précisant votre adresse courriel. Si votre dossier est complet, le CMDQ procède à l'envoi des premiers cours par Internet, en format PDF (Acrobat Reader). Le logiciel Acrobat Reader peut être obtenu sans frais sur Internet.

Important :

Vous devez vous renseigner et vous assurer que votre adresse courriel (le serveur chez qui vous êtes abonné) accepte des fichiers attachés d'environ 1Mo à 3 Mo avant de nous fournir votre adresse.

Notes sur les avantages et inconvénients entre la poste et Internet

Pour les envois postaux, l'étudiant a l'avantage d'obtenir des manuels déjà imprimés.

Les inconvénients postaux : il y a des délais parfois plus longs pour la livraison postale à domicile, le déplacement au bureau de poste (lorsque personne ne peut réceptionner le colis à la maison), les frais reliés aux envois hors du Canada.

Pour les envois Internet, l'inconvénient est d'imprimer les cahiers de cours chez-soi (ou au bureau). Cependant, il y a certains avantages appréciés tels que :

- C'est le tuteur qui est responsable de l'envoi des cours (dans le cas de la poste, c'est le secrétariat qui en est responsable). Aussi, il communique directement à l'étudiant tout document ou notes de mise à jour, sans passer par le secrétariat.
- On peut garder en mémoire sur l'ordinateur l'ensemble des cours.
- On peut effectuer des recherches sur l'ensemble d'un ou des documents de cours. Par exemple, la matière médicale homéopathique du CMDQ, qui est un très gros document d'information sur les remèdes homéopathiques, permet de retracer facilement le remède en faisant une recherche par symptôme.
- On peut créer une docuthèque (ou des fiches), selon ses propres critères, sans avoir à retranscrire les informations des cours et, éventuellement, compléter les textes déjà en mémoire par d'autres textes, selon les recherches effectuées.
- Économiser certains frais supplémentaires sur les envois postaux hors du Canada : les économies sont très appréciables car les envois postaux sont assez chers en raison du poids de chaque manuel de cours et de la distance.
- Les tuteurs et enseignants du CMDQ travaillent de plus en plus souvent à partir de leur domicile. Lorsque le tuteur doit communiquer avec l'étudiant, ou le contraire, on constate une plus grande efficacité dans le traitement de l'information.

Accuser réception des cours

Pour chaque cours envoyé, le CMDQ exige qu'une date d'échéance figure au dossier de l'élève. Avec ou avant l'envoi des premiers cours, il est possible que vous receviez une lettre indiquant les dates d'échéances, calculées par le Collège. Dans ce cas, vous pouvez accuser réception des cours par courriel, fax ou par téléphone et confirmer ou modifier vos dates.

Dans le cas où vous avez reçu les cours mais n'avez pas reçu les dates d'échéances, il vous appartient d'accuser réception de ces cours par courriel, fax ou la poste (et non par téléphone) en indiquant une date de remise d'examen (qui convient à votre rythme) pour chacun des cours. Ne soyez pas inquiet, les dates d'échéance ne sont pas définitives, elles permettent d'activer votre fiche pour le tuteur. Vous pourrez modifier ces dates plus tard (voir modifier ou indiquer des dates d'échéance).

Note :

L'absence de date d'échéance ou l'absence de remise d'examen dans les dates prévues (au maximum 10 jours après la date prévue) peut entraîner la modification du statut professionnel en statut personnel, ainsi que des frais administratifs.

Modifier ou confirmer des dates d'échéances

Lors du déroulement de l'étude, soit vous finissez votre examen avant la date, soit vous aurez besoin d'un délai supplémentaire. Dans le premier cas, vous n'aurez pas besoin de modifier la date et vous pourrez envoyer votre examen avant la date prévue, en tout temps. Dans le cas où vous prévoyez un retard de plus de 10 jours, vous devrez communiquer une nouvelle date par courriel, fax ou lettre, au moins une semaine avant la date originellement prévue. Au besoin, faites aussi reporter les dates des autres cours suivants.

Note :

Lorsque vous reportez une date d'échéance, vous devez préciser la date de report. Par exemple, « reporter le cours #243 au mois suivant » n'est pas acceptable. Vous devez indiquer : « reporter le cours #243 au 15 juin 2008 ».

Commander le cours de mise à niveau

Dans le cas où vous devez suivre le cours de mise à niveau, portant sur les matières fondamentales, vous devez aviser le secrétariat, dès que possible, en joignant à votre demande un paiement pour les frais (voir frais supplémentaires) de façon à vous assurer d'être inscrit(e) et de recevoir votre manuel d'exercice. Vous devez également vous procurer :

Anatomie et physiologie humaines (4e édition) – Adaptation de la 8e édition US, de Elaine N. Marieb.

Ce livre est disponible sur www.amazon.fr ou www.amazon.ca ou à la librairie Biosfaire à Montréal, www.biosfaire.com ; commandes en ligne par carte de crédit.

Fournitures

À l'intérieur de chaque manuel, les enseignants ont prévu des livres (ou autres supports pédagogiques) de référence. La plupart sont optionnels et visent à offrir un complément au cours. Peu de références sont indiquées comme obligatoires, par exemple, un dictionnaire médical ou une matière médicale homéopathique, et ceci réduit au minimum vos obligations d'achats de livres, en laissant libres ceux qui peuvent se le permettre, de se constituer une bibliothèque de leur choix.

La plupart des livres de références doivent être achetés en librairie, sauf exception. Ces informations sont disponibles sur le manuel de cours. Avec une carte d'étudiant du CMDQ, certaines librairies offrent une remise sur les achats. Notez également les sites Internet amazon.ca ou amazon.fr qui offrent d'excellents prix.

En résumé, et en attendant, vos premiers cours, vous pouvez vous procurer un bon dictionnaire médical Larousse ou de votre choix, selon votre budget. Il vous sera utile durant de nombreuses années.

Autres supports aux étudiants

Établissez un premier contact avec votre tuteur.

Si votre admission a été confirmée, votre tuteur a reçu votre fiche. Vous pouvez dès à présent le contacter par courriel ou par téléphone et vous présenter. Si vous devez le contacter par téléphone, attendez plutôt de recevoir vos premiers cours. Veuillez noter que les

communications par courriel sont de loin les plus efficaces.

Consultez votre dossier

Sur le site web du Collège, vous avez accès à votre dossier : vos inscriptions, vos cours complétés et ceux qui restent à faire, vos paiements, vos notes, etc. Ce service est sans frais. Vous devez indiquer un numéro d'identification et un mot de passe qui se trouvent sur votre confirmation d'admission.

www.cmdq.com/centre/index.html

Début de l'étude

Les cours s'étudient habituellement dans un certain ordre, un à la fois. Le premier cours est le #151. Pour raisons spéciales, il est possible de modifier cet ordre en obtenant l'accord de votre tuteur. Si vous devez suivre le cours d'anatomie et physiopathologie avec un programme, veuillez vérifier les instructions au paragraphe « La mise à niveau ».

La même procédure de travail se répète dans chacun des cours.

1-Prise de contact

Avant de débiter l'étude, veuillez vous familiariser avec les objectifs du cours, l'introduction, les références de livres, etc. Si c'est votre premier cours au Collège, veuillez prévenir votre tuteur que vous êtes en mesure de débiter la formation pour obtenir toutes les directives et établir les futurs contacts.

2-Débiter l'étude

Vous pourrez vous mettre à la tâche aussitôt que possible en débutant par l'étude du premier chapitre du cours.

3-Répondre aux questions

À la fin du premier chapitre, vous devez répondre aux questions « retour sur les connaissances » sans regarder les réponses dans le cours. Ces activités ne sont pas notées.

4-Auto-corriger

Vous devez corriger vos réponses (au stylo rouge) à l'aide des corrigés à la fin du manuel. Profitez-en pour revoir les sujets où il y a eu des erreurs. Vous devez les conserver et les tenir à la disposition du tuteur qui pourrait, éventuellement, demander à les recevoir.

5-Planifier votre horaire de travail

Une fois le premier chapitre fait, vous devriez avoir une bonne idée de la procédure et du temps dont vous avez besoin. Indiquez sur votre calendrier une échéance approximative pour les chapitres restants et pour la date de remise de l'examen. Cette planification sera très utile et permettra de savoir si vous devez aviser le Collège d'un éventuel retard.

6-Examen

Une fois l'étude de tous les chapitres faite et vos devoirs effectués, vous devez compléter le questionnaire d'évaluation. Vous avez le droit de consulter vos cours. Sauf exception, les réponses aux questions se trouvent dans les manuels. Vous ne pouvez pas utiliser des opinions autres que celle du manuel pour répondre aux questions d'examen. Si vous supposez une erreur dans la question ou dans les réponses, veuillez joindre un courrier explicatif à l'envoi de l'examen.

7-Envoi des activités au Collège

Veuillez compléter et renvoyer l'examen au Collège. Le CMDQ doit vous renvoyer, dans les 30 jours suivants, votre grille de réponse corrigée ainsi qu'un bulletin indiquant les notes obtenues dans tous les cours complétés.

Vous pouvez aussi compléter votre grille de réponse en ligne, au menu du « centre étudiant », du site web du Collège.

Vous pouvez débiter l'étude du manuel suivant sans attendre le bulletin de notes.

La mise à niveau

Le cours de mise à niveau (anatomie, physiopathologie) est un cours hors du programme. Si vous devez le suivre, vous devrez le faire en parallèle avec vos cours réguliers. Voir aussi le tableau sur les frais supplémentaires et le tableau sur les remises, pages 38 et 40 du *Guide de l'étudiant*.

Évaluations

Les examens

Le questionnaire d'évaluation, à la fin de chaque cours, doit être complété et retourné au Collège, uniquement si vous êtes inscrit en formation professionnelle. La

note de réussite pour un examen est de 70%. L'ensemble des examens compte pour 60% de la note finale.

En formation personnelle, le CMDQ n'accepte pas d'examen mais vous devez renvoyer la formule de validation du cours (la dernière page du manuel).

Reprise d'un examen

En cas de premier échec, il est possible de reprendre un examen, ou un travail final. Dans ce cas, vous serez contacté par le tuteur qui vous demandera de lui renvoyer une nouvelle grille de réponses dans les 3 semaines suivantes. Vous devrez prévoir des frais de reprise (voir frais supplémentaires).

En cas de deuxième échec, le tuteur devra décider d'une deuxième reprise ou d'une réorientation.

Les travaux de fin de session

Études de cas cliniques

Pour les diplômés des programmes de Praticien de la santé PS800, ou des programmes de spécialisation en naturopathie ND900, énergétique EN500 ou homéopathie HO600 et pour le programme de Nutrition Holistique NH400 en formation professionnelle, l'étudiant devra effectuer le cours « Études de cas cliniques ». Le cours comporte un certain nombre d'études de cas cliniques bien documentés et en rapport avec le programme suivi. Le travail de l'étudiant consiste à répondre aux questions et, ensuite, élaborer trois études de cas cliniques, conformément aux modèles présentés dans le manuel de cours.

Le travail de fin de session compte pour 40% de la note finale.

La thèse

Les programmes de doctorat de premier niveau (#1011, #1012, #1013) se clôturent par la rédaction d'une thèse. Celle-ci doit comporter au minimum 100 pages dactylographiées, avec double interligne. Le choix du sujet, est laissé à la discrétion de l'étudiant et un plan du travail doit être soumis au tuteur pour approbation. L'évaluation est soumise à trois critères :

- Le respect du sujet - 40 %
- La profondeur des analyses et du développement - 50 %
- L'aspect général, la présentation et la bibliographie - 10 %

La thèse doit être remise au CMDQ au plus tard trois mois après la fin des cours. Veuillez contacter votre tuteur pour plus d'informations.

Diplômes et Attestations

L'envoi du diplôme (ou de l'attestation) se fait automatiquement à la fin de chaque niveau d'étude. Veuillez vous assurer que votre dossier comporte une photo récente (format passeport) et que tous vos frais de scolarité sont payés. Pour un duplicata, vous devrez en faire la demande écrite au secrétariat en envoyant copie de votre dernier bulletin de notes et les frais d'administration.

Le centre étudiant

Le Centre étudiant vous donne accès à vos notes, votre comptabilité, l'envoi des examens en ligne, ainsi qu'une multitude d'autres informations sur votre dossier. Votre ID et mot de passe se trouve sur votre confirmation d'admission (<http://www.cmdq.com/centre/index.html>).

Forum

Vous pouvez en tout temps participer au forum de discussion des étudiants en vous inscrivant à la page www.cmdq.com/forum

Les ateliers & séminaires

Le CMDQ organise régulièrement des ateliers ou séminaires sur place ou en collaboration avec d'autres écoles ou laboratoires. Vous devez consulter le site Internet

<http://www.cmdq.com/centre/ateliers/ateliers.php> pour obtenir les informations les plus récentes. Aussi, le tuteur prend en compte vos suggestions pour la tenue d'ateliers qui vous intéressent davantage. Donc, n'hésitez pas à l'informer de vos préférences.

Les consultations

Les enseignants offrent une clinique de consultation et vous invite à consulter soit pour vous-même, soit pour des amis ou parents, ou encore lors de votre formation post graduée.

Les associations professionnelles

Au niveau corporatif et professionnel, vous pourrez appliquer aux associations suivantes :

l'ANN (Association Nationale des Naturopathes et Naturothérapeutes).

l'Ordre Canadien des Praticiens de Naturopathie et Naturothérapies (OCPNN).

l'American Alternative Medical Association (AAMA)

l'American Association of Drugless Practitioners (AADP).

Veuillez consulter la page

<http://www.cmdq.com/college/reconnaissance.html> pour plus d'informations sur ces associations.



Grille de réponse du cours

Noircir le correspondant à votre réponse

	A	B	C	D
1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
13	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
14	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
15	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
16	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
17	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
18	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
19	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
20	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre nom complet : # d'élève

Date:

Comment nous rejoindre ?

CMDQ, 204-1408 rue Jean Talon Est, Montréal, QUÉBEC H2E 1S2, CANADA

Tel : (1) 514 270-5318

Sans frais au Canada : 1 800 663-8380

Fax : (1) 514 270-3933

Courriel : administration@cmdq.com

Autres informations et formulaires disponibles à : www.cmdq.com

